

Merci de bien vouloir insérer un X à côté du nom de votre employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à [la page d'information de l'Intra](#).

## FICHE DE POSTE

<b>Intitulé du poste</b>	Psychologue du Service Santé Enfance
Date de mise à jour de la fiche de poste	01/07/2024
N° de référence du poste	

<b>Direction générale</b>	Pôle Solidarité Culture Citoyenneté / Direction Solidarité Santé		
<b>Direction</b>	Direction Santé Publique Handicap	<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les politiques publiques et les orientations stratégiques de la Ville dans les domaines de la santé publique et du handicap formalisées dans le cadre du Plan local de santé de la Ville</li> <li>- Développer dans une logique de transversalité la prise en compte des enjeux liés à la santé publique et au handicap dans l'ensemble des politiques et actions municipales</li> <li>- Animer le Contrat Local de Santé et Mobiliser le réseau local des acteurs du champ de la santé, du secteur médico-social et du handicap via notamment le Comité Consultatif "Santé environnement dans la ville", le conseil rennais de santé mentale et la commission communale accessibilité.</li> <li>- S'inscrire dans les travaux des réseaux français et européen des Villes-Santé OMS.</li> </ul> <p>La Direction Santé Publique-Handicap se compose des différents services et missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service Santé Environnement</li> <li>- Service Santé Enfance</li> <li>- Mission Promotion Santé Territoires</li> <li>- Mission Handicap Citoyenneté</li> </ul>
		<b>Effectif</b>	44 agents
<b>Service</b>	Service Santé Enfance	<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à mettre en œuvre la politique de santé municipale en faveur de l'enfance en veillant à sa cohérence et son articulation avec les autres politiques développées par la ville</li> <li>- Mettre en œuvre l'action de prévention médico-psycho-sociale individuelle et collective auprès des enfants accueillis dans les établissements d'accueil petite enfance et les écoles maternelles publiques et privées et les crèches municipales</li> <li>- Assurer l'intégration des enfants nécessitant un régime alimentaire en raison de troubles de la santé, notamment d'allergie alimentaire, dans les restaurants d'enfants municipaux et CLSH</li> <li>- Contribuer au repérage et à l'intégration des enfants atteints de maladies chroniques ou en situation de handicap dans les établissements municipaux d'accueil de la petite</li> </ul>

			<p>enfance et les écoles maternelles en lien avec les services de l'EN</p> <p>-Contribuer à la prévention et la protection de l'enfance en danger en lien avec les autorités compétentes dans les établissements municipaux d'accueil de la petite enfance et les écoles maternelles</p> <p>-Mise en œuvre ou participation à des actions d'éducation à la santé</p>
		<b>Effectif</b>	20 agents
Agent : nom, prénom et matricule <i>pour les recrutements seulement</i>			

Cadre statutaire	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Médico-sociale	A		

<b>Situation hiérarchique</b>	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	Responsable du Service Santé Enfance
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	0
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
0	

<b>Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent</b>	Au sein de sa Direction
	Les autres membres du SSE Le responsable de la Direction Santé Publique Handicap L'attaché et les adjoints administratifs de la direction Les chargés de mission de la Mission Promotion de la Santé Territoire
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole
	DSS:DPE PSSC:DEE, direction de quartiers, responsables et chargés de missions contrat de ville Dir Com: direction de l'information et des relations publiques, DAF, DAP, DAJ
	Avec les élus
	- Adjoint délégué à la Santé - Adjoint délégué à la petite enfance - Adjointe déléguée à l'Education - Adjointe déléguée à la parentalité -Adjointe déléguée à la Ville à taille d'enfant
	En externe
<ul style="list-style-type: none"> <li>• les usagers (parents, enfants)</li> <li>• des membres de l'Education Nationale (médecins, RASED, enseignants)</li> <li>• des membres du Département</li> <li>• des membres des professions médicales et para-médicales</li> <li>• des associations et organismes divers</li> <li>• différentes institutions œuvrant dans le domaine de la santé (ARS État, CAF, CPAM, EHESP, CHU, CHGR...).</li> </ul>	

<b>Missions de l'agent</b>		% de temps consacré à chacune
Mission 1	Procéder à l'analyse clinique des comportements et difficultés exprimés au regard de ses connaissances spécifiques de la vie psychique, du développement psycho-affectif de l'enfant et des relations intra-familiales (dans les établissements d'accueil de la petite enfance et les écoles maternelles)	%
Activités	Tâches	
① <b>Recevoir les enfants et les familles en entretien individuel</b>	① - recevoir et étudier les demandes des professionnels (médecin, équipe SSE, établissements municipaux d'accueil de la petite enfance, écoles maternelles...) et des parents - prise de contact soit à l'initiative des parents, soit à l'initiative du psychologue - définir le cadre du suivi (entretiens familiaux, enfant ou parents seuls)	
② <b>Identifier la problématique globale et l'élaborer avec la famille et les professionnels</b>	② - assurer un nombre d'entretiens suffisant pour comprendre la problématique - mise en place de temps de réflexion individuelle et/ou pluridisciplinaire (équipe médicale et assistante socio-éducative) entre les rencontres pour l'analyse de la situation - partager notre analyse avec les parents et l'enfant pour leur permettre de comprendre le comportement de leur enfant et les interrelations familiales - soutenir et guider les parents dans ce travail psychique et les ajustements qui en résultent	
③ <b>Permettre, selon les cas, l'ajustement des professionnels impliqués à la problématique spécifique de l'enfant</b>	③ - rencontrer individuellement, sous réserve de l'accord des parents, les professionnels en lien avec l'enfant - partager la compréhension de la problématique de l'enfant et de sa famille avec les professionnels de l'établissement d'accueil de la petite enfance, lors des réunions médico-psychologiques sous réserve de l'accord des parents - soutenir et guider les professionnels dans leur ajustement dans l'accueil et la relation avec l'enfant et sa famille	
Mission 2	Contribuer par cette démarche professionnelle propre, à la détermination, l'indication et la réalisation d'actions préventives et curatives en faveur de la petite enfance tant au plan individuel et familial que collectif et institutionnel (dans les établissements d'accueil de la petite enfance et les écoles maternelles)	%
Activités	Tâches	
① <b>Elaborer des stratégies de prise en charge adaptée</b>	① - déterminer le cadre le plus adapté à la résolution de la problématique : suivi psychologique par le psychologue du SSE, thérapie individuelle ou familiale (intersecteur de pédopsychiatrie, CAMSP, psychologue libéral, psychiatrie adulte), rééducations orthophonique et psychomotrice, suivi socio-éducatif. - dans certains cas, prendre contact avec le ou les professionnels concerné(s) par l'orientation pour s'assurer de la pertinence de celle-ci	
② <b>Accompagner les familles vers une structure d'aide ou de soin appropriés</b>	② - proposer et expliquer aux parents la prise en charge envisagée - se donner le temps de travailler leur adhésion - rester en contact, si nécessaire, avec les parents et/ou les professionnels prenant en charge le suivi, pour échanger sur l'évolution de la situation	
③ <b>Élaborer sur les difficultés rencontrées et les pratiques des professionnels au cours des réunions d'équipe pluridisciplinaire (dans les établissements municipaux d'accueil de la petite enfance)</b>	③ - Confirmer le cas, ou les cas à l'origine de l'alerte, évaluer le degré d'urgence - Déterminer les compétences à mobiliser et vérifier celle du service - Prendre l'attache des autorités compétentes (Inspection Académique, État, Département)	
④ <b>Contribuer ou concevoir et</b>	④ - évaluer la demande de rencontre collective autour d'un thème et définir notre place	

<b>animer des réunions d'échange à l'intention des parents et/ou des professionnels</b>	(animation, conseil technique, participation) - travail de préparation du thème - animation et évaluation de l'action - mettre en place des réunions thématiques pour les équipes autour de problématiques repérées dans leur prise en charge des enfants (alimentation, sommeil, agressivité...)	
⑤ <b>Participer à des groupes de travail</b>	⑤ - être présent aux réunions de travail où les psychologues peuvent apporter un éclairage technique (journées pédagogiques...) (Ville de Rennes et Camsp) - réfléchir sur les prestations psychologiques établies par la convention et sur la restitution statistiques de notre travail	
⑥ <b>Évaluation quantitative et qualitative de l'activité globale du psychologue</b>	⑥ - conception et mise à jour des outils d'évaluation statistique - rencontre régulière avec les psychologues du service pour compléter les tableaux - procéder à l'analyse qualitative des statistiques	
<b>Mission 3</b>	Contribuer à la prévention et à la protection de l'enfance en danger en lien avec les services compétents (dans les établissements d'accueil de la petite enfance et les écoles maternelles)	%
<b>Activités</b>	<b>Tâches</b>	
① <b>Apporter un éclairage technique et évaluer la situation</b>	① - estimer en équipe pluridisciplinaire l'urgence de la situation présentée et comprendre la demande des différentes personnes concernées - se donner des temps d'échange et de réflexion pour définir l'intervention adéquate - assurer avec un professionnel de l'équipe (médecin, assistante socio-éducative) les différents entretiens	
② <b>Informers les autorités compétentes et supérieures</b>	② - faire part de la situation aux responsables du SSE et de la DSPH - participer à des commissions du CDAS pour évaluer et/ou décider la situation et notre action - dans les cas de danger, rédiger et adresser un rapport de la situation aux autorités compétentes	
<b>Mission 4</b>	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre, l'exécution et l'évaluation de la politique de santé municipale en faveur de l'enfance	%
<b>Activités</b>	<b>Tâches</b>	
① <b>Participer à une action de promotion de la santé en faveur des enfants rennais</b>	① - Assurer une vigilance sur les problèmes et/ou risques sanitaires émergents - Identifier, recenser et analyser les besoins sanitaires et les ressources disponibles pour y répondre - Faire des propositions aux instances ou personnes habilitées des projets pour validation et décision - Participer à des groupes de travail - Assurer la mise en œuvre - Participer à l'évaluation	
② <b>Apporter un éclairage technique à une demande soumise au service</b>	② - Étudier l'adéquation de la demande aux besoins sanitaires des usagers - Donner un avis d'opportunité - Développer un argumentaire	
③ <b>Contribuer à la définition d'une action ou d'un programme piloté par un autre service interne ou externe</b>	③ - Participer au groupe de pilotage ou technique mis en place en interne ou externe - Apporter une expertise dans le domaine de la santé de l'enfant - Informer le médecin responsable - Suivre sa mise en œuvre - Participer à l'évaluation	
④ <b>Assurer la communication du service et des actions menées</b>	④ - Informer et se concerter avec les services, élus, partenaires, usagers des problématiques traitées, des conduites à tenir, des volumes et résultats des actions réalisées - Contribuer à la définition et veiller au suivi et à l'évaluation d'outils de communication développés par le service	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à des rencontres</li> <li>- Représenter le service dans les différentes instances internes ou externes</li> <li>- Répondre en lien avec le service communication aux sollicitations des médias sur les dossiers du service selon les procédures en vigueur</li> </ul>
Mission 5	Collaborer à des actions de formation, entreprendre et susciter tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration et la réalisation de leur action et participer à ces travaux, recherches ou formations
Activités	Participation aux analyses de pratiques du service Réaliser des actions de formation, intervention lors de colloques, conférences, participer à

<b>Contraintes du poste</b> <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité par rapport aux partenaires et aux familles</li> <li>- Poste itinérant</li> </ul>
---	--

Compétences liées au poste	
Connaissances et savoir-faire souhaités	la psychologie clinique et particulièrement celle du développement normal et pathologique de l'enfant, des dynamiques familiales et des dynamiques de groupe et des institutions
	connaissances de son environnement professionnel
	faciliter l'émergence et l'évaluation de la demande
	créer le cadre adapté pour recevoir un enfant et/ou sa famille en entretien
	animer une réunion (d'équipe, thème...)
	travailler en équipe (élaboration commune)
	gérer les situations d'urgence (enfance en danger)
	rendre compte de son activité (statistiques, mises en commun avec l'équipe...)
	concevoir et porter une politique institutionnelle
	Etre organisé, maître de soi, empathique, rigoureux, autonome
Etre disponible et flexible	
Capable de travail en équipe et de remise en question	

Environnement du poste	
Horaires	
Temps de travail	Annualisé sur la période scolaire, en référence à l' "Organisation et Aménagement des temps de travail" au sein de la DSPH
Lieu de travail	Rennes
Eléments de rémunération liés au poste (NBI ...)	
Conditions particulières d'exercice des missions <i>ex. poste itinérant, astreintes...</i>	Poste itinérant
Moyens matériels spécifiques	Ordinateur portable Smartphone
Dotation vestimentaire	